



Numéro 10 - 01 Avril 2011

www.acteursdelhabitat.com

ACTEURS EN ACTION

Portrait de personnes qui font le réseau des acteurs de l'habitat, leur activité, les expériences qu'elles souhaitent partager, ce que leur apporte le réseau.

Nicole PEU est **Adjointe au maire de Laval, Vice-présidente de Laval Agglomération en charge de l'habitat** depuis 2008.



Située dans un département rural, la Mayenne, de 300 000 habitants, Laval Agglomération est composée de 20 communes et compte 100 000 habitants, dont 50 000 dans la ville centre.

Nicole PEU est appuyée par un service Habitat de 5 personnes, dont deux affectées à la gestion du guichet unique de la demande. Elle a souhaité que l'accueil des gens du voyage soit rattaché à la « mission habitat de Laval-agglo » car cela relève, pour elle, avant tout d'une question d'occupation de l'espace. Alors que Laval s'est distinguée dans les années 60 en créant le premier terrain d'accueil spécialement aménagé en France, elle constate que les conditions se sont dégradées ces quinze dernières années et a souhaité relancer plusieurs actions, conformément au schéma départemental des gens du voyage (création d'une aire d'accueil et d'une aire de grand passage).

L'un des axes majeurs du nouveau PLH est de freiner l'étalement urbain en favorisant les projets de reconstruction de la ville sur la ville et la redynamisation des cœurs de bourg. Cela rejoint la volonté des signataires de la charte « Agriculture et urbanisme » de la Mayenne adoptée en 2010 de lutter contre le grignotage de l'espace rural.

Laval Agglomération devra dans le même temps amortir les effets de la crise économique et du départ d'un régiment de 1000 ménages. Nicole PEU **refuse cependant la sinistrose en matière d'habitat**, rappelant que les décisions d'aujourd'hui amènent à des réalisations à 3 ou 5 ans et qui vont déterminer le paysage des 30 ans à venir. Ainsi le pari de la LGV, qui placera Laval à 1h10 de Paris, devrait générer une base de travaux créatrice d'emplois ; il convient d'ajouter le développement de zones d'activités économiques ainsi que la mise en œuvre du très haut débit sur l'ensemble de l'agglomération et doit ainsi conforter l'attractivité du territoire.

En revanche, Nicole PEU **s'inquiète des conséquences d'une politique nationale qui concentre les aides à la pierre sur les zones tendues**, renforçant ainsi de grands pôles économiques au détriment d'un aménagement équilibré du territoire. Pour Laval Agglomération, délégataire des aides à la pierre depuis 2006, les crédits de la programmation 2011 ont été divisés par deux par rapport à cette date, ce qui pèsera inévitablement sur sa capacité à atteindre les objectifs de son PLH.

L'action de l'Agglomération en faveur des publics spécifiques s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec plusieurs associations, comme l'UNHAJ pour l'habitat des jeunes, l'AMAV pour l'accueil des gens du voyage, ou encore France Terre d'asile pour l'intégration des personnes d'origine étrangère.



Laval Agglomération a également signé la première Opération Régionale de Rénovation Énergétique et Thermique des Pays de la Loire, qui permet aux propriétaires occupants éligibles de bénéficier d'une aide supplémentaire du Conseil Régional cumulable avec celles de l'Agglomération et de l'ANAH. Laval Agglomération a par ailleurs **mis en place « un permis à points »** qui attribue à chaque programme d'habitat social, au-delà d'une aide foncière de base, des points (et donc des subventions) supplémentaires en fonction de critères comme la performance énergétique, la mixité, la densification de l'espace, la taille des logements etc. A titre d'exemple, l'acquisition/amélioration bénéficie d'une bonification pour freiner l'étalement urbain. Ce système incitatif a notamment permis de produire presque exclusivement en BBC avant même l'entrée en vigueur de la réglementation.

Autre préoccupation majeure ; le désengagement progressif des services de l'Etat auprès des communes et particulièrement vis-à-vis des petites communes, pourrait amener Laval Agglomération à **renforcer l'ingénierie mise à disposition des communes**, en matière de PLU, d'instruction des permis de construire, mais aussi de portage foncier et immobilier. Outre une convention qui permet à l'Agglomération d'acheter pour le compte des communes, celles qui le souhaitent peuvent depuis cette année lui déléguer leur droit de préemption. La réflexion en cours au niveau du SCOT représente une opportunité d'aller vers une mutualisation des services. Au-delà de l'ingénierie, Nicole PEU souhaite **renforcer la culture des élus en matière d'habitat**. L'élaboration du PLH participe de ce parcours initiatique, des voyages d'étude ont été organisés avec le CAUE...

Pour Nicole PEU, le réseau des acteurs de l'habitat constitue **un lieu d'échanges très intéressant auquel elle s'efforce de participer**. L'affichage du calendrier des dates de rencontre « longtemps à l'avance » facilite cette participation. Le réseau permet à Nicole PEU d'alimenter sa réflexion au contact d'autres expériences. Elle partage cet avis avec **Jean-Luc LAFEUILLE, responsable du service habitat et cadre de vie de Laval Agglomération**. Elle encourage le réseau à communiquer en direction de l'ensemble des élus car « l'habitat n'est pas toujours vécu comme un enjeu politique majeur ». Il constitue pourtant un « puissant levier pour réduire les injustices sociales ». A l'occasion de cette communication, le réseau doit rendre plus accessible aux élus, un domaine qui apparaît de prime abord particulièrement complexe.

Pour prolonger l'échange avec Nicole PEU, Courriel : peu.nicole@wanadoo.fr

Pour découvrir d'autres acteurs en action : <http://www.acteursdelhabitat.com/spip.php?rubrique44>